



Département de l'Ardèche
Syndicat des Rivières Beaume et Drobie

**MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE
SERVICES
(ARTICLE 26, 28, 29 ET 40 DU CODE DES MARCHES PUBLICS)
REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)**

Maître d'Ouvrage

Syndicat des Rivières Beaume et Drobie
BP 30 07260 JOYEUSE - tel : 04 75 89 80 89 fax : 04 75 89 80 98
Contacts : Mathieu MILLOT

Objet de l'étude

**Caractérisation et cartographie des habitats naturels, des cortèges
odonatologiques et chiroptérologiques sur un périmètre d'étude du site Natura
2000 B26r « Cévennes Ardéchoises – Partie rivières et une partie de l'Espace
Naturel Sensible « Tourbières du plateau de Montselgues et des vallées de la
Thine et de la Drobie ».**

Date et heure limites de remise des offres : **Lundi 12 Avril 2010 à 17h.**

ARTICLE 1 : Objet de la consultation

Le présent marché s'inscrit d'une part dans la nécessité de mettre à jour les connaissances biologiques relatives au site Natura 2000 B26r « Cévennes Ardéchoises – Partie Rivières » (DOCOB 2003) et d'autre part en préalable d'une réflexion portée par la structure animatrice quant à la rationalisation du périmètre en vue d'assurer pleinement l'objectif de maintien des habitats et espèces d'intérêts communautaires connus par la prise en compte de la fonctionnalité des cours d'eau et le cas échéant d'intégrer de nouveaux compartiments biologiques.

La garantie du maintien de la qualité et de la fonctionnalité des cours d'eau constituant le site Natura N2000 actuel implique en effet une mise en œuvre du dispositif sur un périmètre plus large que l'actuel cantonné aux lits mineurs et partiellement aux lits majeurs de certains cours d'eau (notion de bassin versant « rapproché » à intégrer). Par ailleurs, le statut de certains habitats ou espèces d'intérêts communautaires jusqu'alors non intégrés dans le périmètre (mais justifiant de mesures de conservation au regard de la Directive Habitats) mérite d'être précisé en préalable d'une refonte du périmètre et de leur présence à proximité directe du site actuel.

Enfin, l'Espace Naturel Sensible « Tourbières du plateau de Montselgues, vallées de la Thine et de la Drobie » du Conseil Général de l'Ardèche est superposé pour partie au périmètre d'étude du site B26r « Cévennes Ardéchoises – Partie rivières ». Ainsi, le Conseil Général de l'Ardèche, en partenariat avec le Parc Naturel des Monts d'Ardèche (convention ENS) souhaite s'associer financièrement et techniquement à l'effort d'amélioration des connaissances biologiques mis en œuvre par le SRBD en 2010 en vue d'une potentielle (re)définition du périmètre de l'ENS. Ainsi, la maîtrise d'ouvrage de la présente étude est confiée au SRBD par le Conseil Général de l'Ardèche en ce qui concerne l'étude de la partie ENS. Les présentes études devront donc faire l'objet d'une vision parallèle et de déclinaisons en fonction des périmètres respectifs des deux dispositifs cités plus haut en termes de rendus.

Le marché comprend ainsi trois études complémentaires permettant de bénéficier d'une lecture fine de ces enjeux et d'une aide à la décision quant à la définition du/des périmètre(s) :

- La caractérisation et la cartographie des habitats naturels.
- L'étude des peuplements d'odonates d'intérêt communautaire.
- L'étude des peuplements de Chiroptères d'intérêt communautaire.

ARTICLE 2 : Conditions de consultation

Mode de consultation

La présente consultation est organisée dans le cadre d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics (CMP).

Découpage en lots

Le présent marché n'est pas découpé en lot.

Variantes et Options

Aucune variante, ni option n'est autorisée pour cette consultation.

Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au Lundi 12 Avril 2010 à 17h00.

Les offres pourront être envoyées par courrier ou fax ou directement déposées à l'adresse suivante :

Syndicat des Rivières Beaume et Drobie
Montée de la Chastellane – BP30
07260 JOYEUSE
Tél. : 04.75.89.80.80
Fax : 04.75.89.80.98

Mode de règlement des offres

Les prestations seront réglées par mandat administratif sous un délai de 45 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement, établie en bonne et due forme et après service rendu.

ARTICLE 3 : Pièces constitutives de l'offre

L'offre du candidat devra impérativement comporter les pièces suivantes :

- L'Acte d'Engagement dûment rempli, daté et signé ;
- Le présent Règlement de consultation, dûment daté et signé ;
- Le Cahier des Charges dûment paraphé, daté et signé ;
- Un devis détaillé précisant le montant de son offre, **un bordereau de prix détaillant à minima les informations détaillées dans le bordereau des prix** (fourni en Annexe) présentée dans le CCTP devra impérativement être fourni.
- Une lettre d'accompagnement ou un rapport technique précisant notamment les caractéristiques de son offre,
- Les certificats prévus par l'article 46 du CMP.

ARTICLE 4 : Jugement des offres

Après avoir vérifié que l'offre comporte bien les pièces constitutives du marché citées à l'Article 3 du présent règlement de consultation, le syndicat organisera le jugement des offres selon les critères suivants :

Le prix proposé (50%),
Les références (50%)

ARTICLE 5 : Présentation de l'étude à réaliser

L'étude se décline en trois sous actions complémentaires :

- L'étude, la caractérisation et la cartographie des habitats naturels. Celle-ci doit permettre d'identifier les habitats d'intérêt communautaire, leur état de conservation, les usages et menaces ainsi que les modalités de gestion ou de sauvegarde envisageable. Cette étude devra s'appuyer explicitement sur le « *Guide méthodologique « Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du Réseau Natura 2000 – MNHN – 2005* » et sur la « *Note méthodologique pour la cartographie des sites Natura 2000 cours d'eau à Ecrevisses à pattes blanches, cours d'eau à Moules perlière et cours d'eau à Loutres appliquée à l'Auvergne – Mosaïque Environnement – 2007* » toutes deux annexées au CCTP. A l'issue de l'étude, une déclinaison de la cartographie des habitats naturels devra être réalisée pour la partie de l'ENS concernée par cette étude.
- L'étude des espèces d'odonates d'intérêt communautaire mentionnées sur le site ou potentielles sur la base d'un plan d'échantillonnage. Cette étude devra également permettre de mesurer l'état des populations, de leurs habitats, les menaces, formuler des préconisations d'actions en leur faveur et être également déclinée sur le périmètre de l'ENS.
- L'étude des espèces de Chiroptères d'intérêt communautaire mentionnées sur le site ou potentielles. Cette étude devra notamment caractériser ces populations selon les différents biorythmes (colonie / gîte / transit) et déboucher sur une identification des menaces et une hiérarchisation des enjeux dans l'espace et dans le temps ainsi qu'une grille de préconisations pour le site et pour chaque espèce.

ARTICLE 6 : Détails des missions

Les missions confiées au titulaire du marché sont des missions d'étude et d'expertise scientifique. Les domaines concernés sont très larges : géologie, hydrobiologie, botanique ; entomologie, mammalogie, phytosociologie, sciences de l'environnement, devant mettre en œuvre des moyens variés tels que des relevés phytosociologiques, des systèmes d'informations géographiques, des protocoles scientifiques de caractérisation de populations, ainsi que des connaissances des référentiels méthodologiques, scientifiques et réglementaires nationaux et européens relatifs à la Directive Habitat Faune Flore.

Le(s) prestataire(s) devra (devront) donc préciser dans l'offre la constitution de l'équipe intervenant au sein de son entreprise ou groupement d'entreprises afin de pouvoir répondre à la problématique générale.

L'ensemble des moyens mis en œuvre devra être décrit. Les missions seront suivies par le Syndicat des Rivières Beaume et Drobie ; le Conservatoire Botanique National du Massif Central et la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche.

ARTICLE 7 : Délai de réalisation et date prévisionnelle de démarrage

La date prévisionnelle de démarrage de l'opération est prévue dès la sélection du prestataire soit **courant Avril**. La lettre de notification du marché fera office d'ordre de service de démarrage de l'étude. Une réunion de démarrage pourra être organisée entre le prestataire et le maître d'ouvrage en cas de besoin. En raison de contraintes phénologiques, le prestataire s'engage à réaliser dès la notification du marché le travail de caractérisation des prairies du périmètre d'étude en ce qui concerne l'étude des Habitats naturels.

Les opérations doivent être réalisées dans les délais suivants :

- Etude Habitats naturels : **avant le 31 décembre 2010**, sauf si le maître d'ouvrage estime que le délai imparti mérite d'être prolongé.
- Etude Odonates : **avant le 30 novembre 2010**, sauf si le maître d'ouvrage estime que le délai imparti mérite d'être prolongé.
- Etude Chiroptères : **avant le 31 avril 2011**, sauf si le maître d'ouvrage estime que le délai imparti mérite d'être prolongé.

ARTICLE 8 : Détails estimatifs quantitatifs

Le candidat présentera le montant de son offre sous forme de descriptif (bordereau de prix) en détaillant les prix unitaires pour chacune des phases décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et sur la base du modèle fourni en Annexe 1.

APPROBATION DU CANDIDAT

A.....,
Le

Signature du candidat

(précédé de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

VISA PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

A.....,
Le

Signature du pouvoir adjudicateur

Le Président,
Luc PERRIER

ANNEXE 1 : Bordereaux des prix

Etude, caractérisation et cartographie des habitats.

Phase	Action	Nombre de jours (ou forfait)	Cout total (ou somme forfaitaire) HT
1 - Analyse bibliographique - Définition méthodologie	Analyse Bibliographique		
	Définition Méthodologie (plan d'échantillonnage)		
2 - Réalisation typologie unités physiologiques	Analyse Photo-aérienne		
	Contrôle terrain		
3 - Caractérisation et cartographie des habitats	Relevés de terrain		
	Cartographie des habitats		
4 - Analyse et traitement des données	Saisie des données		
	Traitement et analyse des relevés		
	Evaluation de l'état des habitats		
5 - Rédaction, mise en forme, édition du rapport final	Rédaction (rapport + fiches + synthèse)		
	Cartographie		
6 - Frais de reprographie	Frais de reprographie		
		Cout total de la mission HT :	

Etude des peuplements d'odonates d'intérêt communautaire.

Phase	Action	Nombre de jours (ou forfait)	Cout total (ou somme forfaitaire) HT
1 - Analyse bibliographique - Définition méthodologie	Analyse Bibliographique		
	Définition Méthodologie (plan d'échantillonnage)		
2 - Collecte et traitement des données	Collecte des données (terrain)		
	Traitement et cartographie		
3 - Elaboration d'un protocole de suivi	Rédaction du protocole		
4 - Elaboration d'une grille de préconisation	Rédaction de la grille de préconisations		
5 - Rédaction, mise en forme, édition du rapport final	Rédaction (rapport + fiches + synthèse)		
	Cartographie		
6 - Frais de reprographie	Frais de reprographie		
		Cout total de la mission HT :	

Etude des peuplements de Chiroptères d'intérêt communautaire.

Phase	Action	Nombre de jours (ou forfait)	Cout total (ou somme forfaitaire) HT
1 - Analyse bibliographique - Définition méthodologie	Analyse Bibliographique		
	Définition Méthodologie (échantillonnage au besoin)		
2 - Collecte des données - Contrôle des sites (estive / transit / hivernage) connus	Contrôle terrain		
3 - Définition d'un protocole pluriannuel d'inventaires de nouveaux gîtes	Définition du protocole		
	Relevés de terrain		
4 - Définition d'un protocole d'évaluation de la richesse des milieux (reproduction) et mise en œuvre sur le site	Définition du protocole		
	Etudes de terrain		
	Traitement et analyse des relevés		
5 - Définition d'une méthode de hiérarchisation	Définition et fourniture d'une méthode de hiérarchisation		
6 - Elaboration d'une grille de préconisations	Rédaction d'une grille de préconisations		
7 - Rédaction, mise en forme, édition du rapport final	Rédaction (rapport + fiches + synthèse)		
	Cartographie		
8 - Frais de reprographie	Frais de reprographie		
		Cout total de la mission HT :	